



World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXECUTIF
Quatre-vingt-dix-septième session

Point 17.1
de l'ordre du jour provisoire

EB97/NGO/2
3 octobre 1995

Demande d'admission à des relations officielles avec l'OMS présentée par une organisation non gouvernementale internationale¹

1. Nom de l'organisation non gouvernementale internationale (ci-après dénommée "l'organisation")

Fédération mondiale de Chiropratique (FMC)
World Federation of Chiropractic (WFC)
La Federación Mundial de Quiropráctica (FMQ)

2. Adresse du Siège et nom de la personne à qui la correspondance doit être adressée

David A. Chapman-Smith, Secrétaire général

3080 Yonge Street – Suite 3002
Toronto
Ontario M4N 3N1, Canada

Tél. : 1-416-484-9978

Fax : 1-416-484-9665

Adresse électronique : 102524.3306@COMPUSERV.COM

3. Buts généraux de l'organisation

Servir l'humanité :

- en encourageant l'amélioration des normes applicables à la formation à la chiropraxie et à la pratique de cette discipline pour assurer à la communauté une qualité de services optimale;
- en coopérant avec les organisations nationales et internationales appropriées pour fournir informations, conseils et aide dans les domaines de la chiropraxie et de la santé mondiale;
- en encourageant la recherche sur la chiropraxie, notamment par l'organisation régulière de congrès internationaux de chiropraxie; et
- en aidant à informer l'opinion dans tous les pays sur la chiropraxie.

¹ Sur la base d'un questionnaire rempli par l'organisation en question le 24 juillet 1995.

4. Principales activités de l'organisation

Elle promeut des normes améliorées pour l'éducation, la pratique et la recherche en ce qui concerne les douleurs dorsales, cervicales et autres relevant de la chiropraxie.

L'activité la plus importante est la convocation d'un congrès multidisciplinaire biennal et de symposiums scientifiques. La conférence la plus récente s'est tenue à Washington (Etats-Unis d'Amérique) en juillet 1995. Il y a eu 18 exposés présentés par des spécialistes invités sur des sujets tels que l'origine anatomique des syndromes douloureux de la colonne vertébrale, les progrès en matière de recherche biomécanique, la prise en charge moderne des troubles de la colonne vertébrale et l'intégration de la chiropraxie à la prise en charge dans un contexte multidisciplinaire; 55 résumés ont été présentés sous les rubriques suivantes : sciences fondamentales, sciences du diagnostic, prise en charge clinique, histoire et intérêts spéciaux; il y a eu en outre 39 présentations d'affiches.

L'organisation et les membres de son Conseil de Recherche jouent un rôle important dans l'élaboration de lignes directrices officielles nationales concernant la pratique de la profession, comme les "Guidelines for chiropractic quality assurance and practice parameters" des Etats-Unis d'Amérique, et ils ont siégé dans des groupes interdisciplinaires d'experts, comme les groupes d'experts sur le mal de dos parrainés par les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni (décembre 1994) et le groupe spécial du Québec sur les troubles associés au syndrome cervical post-traumatique (janvier 1995).

L'organisation publie un bulletin bimensuel, *The chiropractic report/Le dossier chiropratique*, qui promeut, sur le plan international, des normes de pratiques améliorées.

Outre la collaboration avec l'OMS, elle participe, aux côtés des organisations sanitaires internationales, à des projets où les compétences et autres ressources de la profession sont des plus utiles et des plus bénéfiques. Par exemple, elle parraine la participation des chiropracteurs à un groupe de travail sur les muscles et le squelette de la Collaboration Cochrane, réseau interdisciplinaire international de scientifiques chargés de créer une base de données de tous les essais contrôlés randomisés.

Elle participe aussi aux activités sanitaires internationales d'autres organisations non gouvernementales. Ainsi, un document sur le principe du consentement éclairé a été élaboré en vue d'être présenté au congrès de l'Association mondiale de Droit médical devant se tenir à Sun City (Afrique du Sud) en juillet 1996.

Elle tient à jour une base de données internationales sur la chiropraxie - associations nationales, établissements d'enseignement, nombre d'étudiants et de praticiens, législation, directives relatives à la pratique de cette discipline, etc.

Elle est en liaison avec les activités internationales et le travail bénévole de diverses organisations chiropratiques et coordonne ces activités. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, elle a récemment aidé l'Institut royal de Technologie de Melbourne (Australie), qui a une école de chiropraxie, à mettre en place des programmes universitaires affiliés à Tokyo (Japon) (commencés en avril 1995) et à Penang (Malaisie) (commençant en octobre 1995). Elle met actuellement sur pied des partenariats et programmes semblables dans d'autres pays d'Asie et d'Amérique latine.

Elle apporte une aide juridique et pédagogique aux associations membres pour maintenir, sur le plan international, un niveau de pratique commun et des normes d'éducation communes en chiropraxie.

5. Dans quelle mesure les objectifs et les activités de l'organisation se rapportent-ils au programme général de travail de l'OMS ?

La relation est analogue à celle de nombreuses autres fédérations de professionnels de la santé qui sont des organisations non gouvernementales (comme la Fédération dentaire internationale¹ et la Fédération mondiale des Ergothérapeutes¹). L'organisation est une source utile de données et de compétences sur la profession qu'elle représente, ainsi que sur les problèmes de santé communs qui entrent dans son cadre.

La contribution potentielle la plus importante de la profession en ce qui concerne l'OMS et la santé mondiale consiste à mieux comprendre et à mieux prendre en charge les affections des muscles et du squelette, en particulier le mal de dos et les douleurs cervicales courantes ou mécaniques. Au cours des deux dernières années, quatre grands jurys parrainés par les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont examiné les preuves de l'efficacité, du rapport coût/efficacité, de la sécurité et de la satisfaction des malades et ont recommandé qu'une manipulation de la colonne vertébrale par un spécialiste joue désormais un rôle essentiel dans la prise en charge de la plupart des patients souffrant de douleurs dorsales et cervicales. Cela intéresse :

les pays développés – afin de réduire les niveaux d'incapacité et le coût du traitement des douleurs dorsales et cervicales, affections qui, selon des chercheurs et cliniciens réputés, prennent des proportions épidémiques;

les pays en développement – une approche au traitement analogue à la chiropraxie, basée sur l'éducation, l'exercice et le traitement manuel par un spécialiste des dysfonctionnements musculaires et articulaires, s'appuie sur des techniques simples et exige peu de ressources à l'exception de praticiens formés. Dans de nombreux pays en développement, il existe des manipulateurs non professionnels qui pourraient fournir des premiers soins bien meilleurs à condition de recevoir une formation complémentaire et d'être supervisés.

6. Intérêt particulier pour les activités de l'OMS

a) Prière d'énumérer les activités que l'organisation a menées à bien en collaboration avec l'OMS durant la période écoulée de relations de travail

L'organisation a poursuivi sa collaboration avec l'unité Médecine du travail concernant l'élaboration d'un document commun intitulé "Chiropractic methods in the prevention and management of neuromusculoskeletal disorders in occupational health". Le projet a débuté en septembre 1992, la première réunion d'examen scientifique s'est tenue à Londres le 26 mai 1993, la deuxième à Washington le 5 juillet 1995, et le texte final devant être édité et publié par l'OMS sera prêt au début de 1996.

Pour appuyer les activités de l'unité Médecine traditionnelle, l'organisation prépare un chapitre sur la chiropraxie en vue d'une prochaine publication de l'OMS intitulée "Research and development of traditional and natural medicine"; elle a par ailleurs fourni un appui technique et financier à une étude de l'OMS intitulée "Legislation on traditional and alternative systems of medicine: a comparative review". Elle a l'intention d'envoyer un représentant à la troisième réunion des directeurs des centres collaborateurs de l'OMS qui doit se tenir à Beijing du 23 au 26 octobre 1995.

L'organisation a fourni un appui technique et financier aux travaux du secteur de programme Affections rhumatismales chroniques et Asthme ayant un rapport avec l'initiative mondiale de l'OMS sur les douleurs lombaires.

¹ Organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS.

b) Prière d'indiquer les programmes et activités de l'OMS auxquels l'organisation souhaiterait être associée à l'avenir et de donner une description détaillée des activités de collaboration prévues

L'on prévoit que l'édition et la publication du document susmentionné sur les affections du système neuromusculaire et squelettique exigeront deux années supplémentaires de collaboration avec l'unité Médecine du travail ainsi qu'un engagement financier. Le document sera élaboré en anglais et en français, et peut-être dans d'autres langues.

L'initiative mondiale de l'OMS sur les douleurs lombaires est un projet de recherche important et ambitieux auquel l'organisation va probablement s'attacher en priorité durant les cinq prochaines années. Elle comprend la mise au point et l'adaptation interdisciplinaires de "mesures de résultat" normalisées pouvant servir aux essais cliniques multicentres dans plusieurs pays.

L'organisation cherche actuellement des ressources afin de collaborer avec l'unité Médecine traditionnelle et améliorer ainsi l'éducation clinique de base des tradipraticiens des pays en développement, y compris des manipulateurs ou rebouteux non professionnels.

Des discussions préliminaires ont également eu lieu avec la Division de la Promotion de la Santé, de l'Education et de la Communication pour la Santé à propos d'un appui éventuel aux efforts déployés par l'OMS pour approfondir l'éducation relative à la santé de la colonne vertébrale.

7. a) L'organisation préconise-t-elle des mesures ou des méthodes particulières en matière de santé ?

Les principales techniques utilisées par les chiropracteurs couvrent diverses formes "d'évaluation manuelle" et de traitement du système neuromusculaire et squelettique, insistant plus particulièrement sur l'ajustement ou la manipulation des articulations afin de restaurer une gamme de mouvements normaux et indolores. La chiropraxie n'a recours ni aux médicaments ni à la chirurgie, et les malades qui ont besoin de ce type de traitement sont adressés aux services médicaux. Cette discipline privilégie la prévention, ainsi que l'éducation du malade.

Dans les pays en développement, les services de chiropraxie jouent un rôle particulièrement utile, car ils ne dépendent pas des installations hospitalières, d'une technologie de pointe, de médicaments, ni des ressources financières que tout cela nécessite. C'est la raison pour laquelle les médecins de régions comme l'Amérique latine et l'Asie ont de plus en plus tendance à se recycler et à pratiquer leur art en qualité de chiropracteurs.

b) L'organisation a-t-elle des réserves particulières à formuler sur certaines méthodes de traitement ou certaines procédures sanitaires ?

Non.

8. Historique de l'organisation

Lors du Sommet mondial de chiropraxie (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1987), convoqué par l'Union européenne des Chiropracteurs, il a été décidé à l'unanimité de constituer un Comité du Président chargé d'envisager la création éventuelle d'une fédération mondiale représentant les associations nationales de chiropraxie et de faire rapport sur ce sujet. L'organisation a été créée lors du Congrès mondial de chiropraxie (Sydney, 1989). Son Conseil, auquel assistaient des délégués de sept régions

du monde, s'est réuni pour la première fois en août et en septembre 1989 au Canada. Un Conseil de la Recherche a aussi été créé. Depuis lors, le Conseil de l'organisation se réunit chaque année et trois congrès mondiaux ont été organisés, en 1991, 1993 et 1995.

9. Membres

- a) **Donnez la liste des organisations membres/affiliées, en indiquant pour chacune le pays d'implantation et le nombre total d'adhérents**

Voir l'annexe.

- b) **Les organisations membres ou affiliées versent-elles une cotisation à l'organisation ?**

Oui.

- c) **Existe-t-il d'autres types d'affiliation (membres individuels, membres associés, etc.) ?**

Membres associés. Il s'agit des écoles accréditées de chiropraxie, qui n'ont pas le droit de vote mais qui versent une cotisation annuelle.

10. L'organisation est-elle affiliée à une autre organisation non gouvernementale internationale ou à une organisation du système des Nations Unies ?

Conseil national pour la Santé internationale;¹ elle a demandé son adhésion au Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales.¹

11. Adresse de tous les bureaux secondaires ou régionaux de l'organisation

Europe

European Chiropractors' Union
82 Waldegrave Road
Teddington
Middlesex TW11 8LG
Royaume-Uni
(Président : Anthony Metcalfe)

Amérique latine

Federación Latinoamericana de Quiropráctica AC
Gutenberg 133, Col. Anzures
CP 11590
Mexico DF, Mexique
(Président : Enrique Benet-Canut)

¹ Organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS.

12. Structure

a) Organes délibérants (conférence, organe directeur, comité exécutif, etc.)

L'Assemblée, composée des représentants des membres constituants, fixe les politiques de l'organisation.

L'organe directeur est le Conseil. Il est composé des représentants de sept régions du monde qui sont élus par les associations membres de ces régions.

Le Comité exécutif assure la gestion quotidienne de l'organisation. Il est composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire-Trésorier et du Secrétaire général.

b) Périodicité des réunions avec indication de la date à laquelle chaque organe s'est réuni pour la dernière fois

L'Assemblée se réunit tous les deux ans; sa dernière réunion a eu lieu à Washington en juillet 1995.

Le Conseil se réunit chaque année; sa dernière réunion a eu lieu à Washington en juillet 1995.

Le Comité exécutif se réunit ou tient une téléconférence toutes les six semaines.

13. Responsables

Président : John Sweeney
Vice-Président : Louis Sportelli
Secrétaire-Trésorier : Bruce Vaughan

Le nombre de salariés, y compris le Secrétaire général, qui est nommé, est de quatre.

14. Des représentants officiellement désignés ont-ils autorité pour parler au nom des membres sur des questions ayant trait aux buts déclarés de l'organisation ?

Oui.

15. Finances

Des états vérifiés pour les années 1992-1994 ont été fournis au Secrétariat de l'OMS.

16. Publications

i) *The chiropractic report/Le dossier chiropratique*. Publié en anglais et en français six fois par an.

ii) Des brochures décrivant l'organisation sont publiées occasionnellement en anglais, en espagnol et en français.

iii) Actes des symposiums scientifiques. Les actes sont publiés en anglais lors de chaque congrès, puis résumés dans des revues après examen par les pairs.

17. Documentation

La constitution et les statuts de l'organisation ont été fournis au Secrétariat de l'OMS.

ANNEXE

Pays/territoires	Organisation membre/affiliée	Nombre de personnes
AFRIQUE		
Afrique du Sud	Association sud-africaine de Chiropraxie	110
Ethiopie	Association des Chiropracteurs éthiopiens	3
Kenya	Association de Chiropraxie du Kenya	4
Maroc	Association marocaine de Chiropraxie	2
Maurice	Association mauricienne de Chiropraxie	1
Namibie	Association namibienne de Chiropraxie	1
Zimbabwe	Association des Chiropracteurs du Zimbabwe	5
AMERIQUE DU NORD		
Canada	Association canadienne de Chiropraxie	3 420
Etats-Unis d'Amérique	Association américaine de Chiropraxie	8 263
	Association internationale des Chiropracteurs	2 575
AMERIQUE LATINE		
Bolivie	Association bolivienne de Chiropraxie	2
Brésil	Association des Chiropracteurs brésiliens	5
Colombie	Association des Chiropracteurs colombiens	5
Equateur	Association de Chiropraxie d'Equateur	9
Mexique	Collège mexicain des Chiropracteurs	45
Panama	Association panaméenne de Chiropraxie	4
Uruguay	Association de Chiropraxie d'Uruguay	2
Venezuela	Association vénézuélienne de Chiropraxie	6
ANTILLES		
Bahamas	Association de Chiropraxie des Bahamas	4
Barbade	Association de Chiropraxie de la Barbade	6
Belize	Association de Chiropraxie de Belize	1
Iles Caïmanes	Association de Chiropraxie des Iles Caïmanes	1
Jamaïque	Association jamaïquaine de Chiropraxie	1
Saint-Kitts-et-Nevis	Association de Chiropraxie de Saint-Kitts-et-Nevis	1
Trinité-et-Tobago	Association de Chiropraxie de Trinité-et-Tobago	5

Pays/territoires	Organisation membre/affiliée	Nombre de personnes
ASIE		
Hong Kong	Association des Chiropracteurs de Hong Kong	38
Japon	Conseil de Chiropraxie du Japon	50
Philippines	Association de Chiropraxie des Philippines	1
République de Corée	Association coréenne de Chiropraxie	8
Singapour	Association de Chiropraxie de Singapour	6
Thaïlande	Association thaïlandaise de Chiropraxie	6
EUROPE		
Allemagne	Association des Chiropracteurs allemands	20
Autriche	Association autrichienne de Chiropraxie	1
Belgique	Association des Chiropracteurs de Belgique	61
Croatie	Association de Chiropraxie de Croatie	3
Danemark	Association des Chiropracteurs danois	280
Espagne	Association des Chiropracteurs espagnols	38
Fédération de Russie	Association russe des Chiropracteurs	2
Finlande	Union des Chiropracteurs finlandais	24
France	Association nationale française de Chiropraxie	110
Irlande	Association irlandaise de Chiropraxie	30
Islande	Association islandaise de Chiropraxie	4
Israël	Société israélienne de Chiropraxie	40
Italie	Association italienne de Chiropraxie	97
Liechtenstein	Association de Chiropraxie du Liechtenstein	3
Norvège	Association des Chiropracteurs norvégiens	141
Pays-Bas	Association de Chiropraxie des Pays-Bas	105
Portugal	Association portugaise de Chiropraxie	6
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Association britannique de Chiropraxie	650
Slovaquie	Association slovaque de Chiropraxie	10
Suède	Société suédoise de Chiropraxie	89
Suisse	Association des Chiropracteurs suisses	138

Pays/territoires	Organisation membre/affiliée	Nombre de personnes
MEDITERRANEE ORIENTALE		
Arabie saoudite	Association de Chiropraxie d'Arabie saoudite	3
Chypre	Association de Chiropraxie de Chypre	5
Emirats arabes unis	Association de Chiropraxie des Emirats arabes unis	2
Grèce	Association des Chiropracteurs helléniques	24
Iran (République islamique d')	Association iranienne de Chiropraxie	20
Jamahiriya arabe libyenne	Association libyenne de Chiropraxie	1
Jordanie	Association jordanienne de Chiropraxie	1
Liban	Association libanaise de Chiropraxie	7
PACIFIQUE		
Australie	Association des Chiropracteurs d'Australie	1 244
Nouvelle-Zélande	Association des Chiropracteurs néo-zélandais	110
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Association de Chiropraxie de Papouasie-Nouvelle-Guinée	2

Note : Les nombres cités n'indiquant que les membres dotés du droit de vote risquent d'être trompeurs. Ainsi, l'Association américaine de Chiropraxie compte environ 16 000 membres dans toutes les catégories, et les organisations affiliées au Conseil de Chiropraxie du Japon représentent environ 5000 chiropracteurs.

= = =